

LA VILLE DE VERVIERS RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE (H/F) POUR LE SERVICE TECHNIQUE DES TRAVAUX PUBLICS

INFORMATIONS GENERALES

L'agent technique travaille au sein de la Cellule Projet, sous la responsabilité de l'attaché spécifique, ou au sein de la Cellule Maintenance, sous la responsabilité du Chef de bureau technique.

MISSIONS

Au sein de la Cellule Projet, il assure le montage des dossiers de projet (réalise les levés nécessaires, étudie la faisabilité, réalise des plans d'exécution) et assure la préparation et le suivi des chantiers (cahiers des charges, analyse des offres, suivi technique).

Au sein de la Cellule Maintenance, il assure la surveillance de la bonne réalisation et de l'exécution des travaux et assure la bonne coordination de l'intervention des équipes d'ouvriers.

PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur (ETSS ou CTSS) ou d'un autre titre au moins équivalent.
- Avoir le permis de conduire B.

CONTRAT

Contrat à durée indéterminée.

Salaire Echelle barémique D7 : (traitement mensuel brut: 2316,72 euros)

CONTACT

Les candidatures motivées, accompagnées d'un C.V., de la copie du diplôme requis doivent être adressées au Collège Communal de la Ville de Verviers, Place du Marché, 55 à 4800 Verviers pour le **30 juin 2013 au plus tard**, cachet de la poste faisant foi. Elles peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante info@verviers.be ***en précisant bien qu'il s'agit d'une candidature pour le poste d'agent technique pour le Service technique des travaux publics.***

L'entrée en fonction est prévue dans le courant du mois de juillet 2013, après examen des candidatures et organisation d'un examen d'embauche comportant les épreuves suivantes :

- Une épreuve écrite en rapport avec la fonction,
- Une épreuve orale visant à juger de la maturité du candidat par rapport aux exigences de la fonction.